

Commune de
WOLUWE-SAINT-PIERRE
Service Urbanisme
Avenue Charles Thielemans, 93
B – 1150 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : EH/SJ – DB/S.239 (corr. M. Et. Heymans)
N/Réf : AVL/KD/WSP-2.90/s.384
Annexe : /

Monsieur,

Objet : WOLUWE-SAINT-PIERRE. Avenue de Tervueren, 307.
Projet d'extension à l'arrière d'une maison unifamiliale.

En réponse à votre lettre du 8 février 2006, en référence, reçue le 9 février, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 22 février 2006, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis l'avis suivant.

L'immeuble se situe dans la zone de protection de la maison mitoyenne, sise avenue de Tervueren, 305, en cours de classement.

Le projet consiste en la construction d'une petite extension en façade arrière afin d'y loger un coin à déjeuner attenant à la cuisine. Ce nouveau volume serait accolé à l'annexe existante et s'élèverait sur un seul niveau, sous une toiture plate.

Si la CRMS ne s'oppose pas au principe de cette extension, elle demande d'en limiter la largeur à celle de l'annexe actuelle et de revoir, en le simplifiant, le traitement très compliqué qui lui est conféré.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S. (Mme I. Leroy); A.A.T.L. – D.U.

J. DEGRYSE
Président